



Communiqué de Presse

1948-2008

**Le 60^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA RENAISSANCE DE LA
JURADE DE SAINT-EMILION**

a eu lieu samedi 20 et dimanche 21 septembre
en présence de Dominique Lapierre, journaliste, écrivain et philanthrope,
Prince de cœur et de générosité.

Le Ban des Vendanges 2008 s'est déroulé samedi 20 et dimanche 21 septembre 2008. A cette occasion, la Jurade de Saint-Emilion fêtait le 60ème anniversaire de sa renaissance, en présence de Dominique Lapierre, journaliste, écrivain et philanthrope, auteur des best-sellers « Paris brûle-t-il », « Ô Jérusalem », « La cité de la joie », « Il était minuit cinq à Bhopal » et récemment « Un arc-en-ciel dans la nuit » (Editions Robert Laffont), et fondateur de l'association « Action pour les enfants des lépreux de Calcutta ». Dominique Lapierre, a témoigné avec force et conviction de son œuvre en Inde provoquant émotion et enthousiasme de la foule qui lui a offert une longue « standing ovation ».

Au programme de ces journées exceptionnelles, étaient organisés :

Samedi 21 septembre :

- ❖ **une Conférence de Dominique LAPIERRE**, sur l'action qu'il mène en Inde en faveur des plus déshérités, avec dédicace de son dernier ouvrage « Un Arc-en-ciel dans la nuit »
- ❖ un tournage France 3 « L'Évènement Saint-Emilion » en direct du Château Clos Fourtet
- ❖ une **Vente aux Enchères** de Grands Vins de Saint-Emilion : **57 000 €** ont été ainsi reversés au bénéfice de l'association de Dominique LAPIERRE « Action pour les Enfants des Lépreux de Calcutta »
- ❖ **l'Exposition « Rétrospective de la Jurade de Saint-Emilion 1948 - 2008 »** qui **perdure jusqu'au mois de décembre dans le cloître de l'Église Collégiale**
- ❖ la Nuit du Patrimoine dans la Cité de Saint-Emilion avec :
 - la Projection du film « 60 ans de la Jurade 1948 - 2008 »
 - le Cortège aux flambeaux de la Jurade de Saint-Emilion
 - le Spectacle monumental de projection d'images de la Jurade sur la Tour du Roi
 - l'Embrasement de la Cité de Saint-Emilion

Dimanche 21 septembre :

- ❖ **le Cortège de la Jurade dans la Cité**
- ❖ la Messe solennelle du Ban des Vendanges, Eglise Collégiale
- ❖ les Intronisations de 6 nouveaux Jurats : Jean-Philippe Janoueix (Ch. Haut-Sarpe), Philippe Lauret (Ch. Vieux Lartigue), Guy Meslin (Ch. Laroze), Richard Mestreguilhem (Ch. Pipeau), Gérard Perse (Ch. Pavie), Olivier Sulzer (Ch. La Bonnelle) et de 37 nouveaux dignitaires ainsi que des professionnels et amateurs français, anglais, hollandais, espagnols, américains, japonais... qui ont juré fidélité aux vins de Saint-Emilion
- ❖ le Déjeuner du Ban des Vendanges « **comme en 1948** »
- ❖ l'après-midi était couronnée par la traditionnelle proclamation du Ban des Vendanges au Château du Roi, accompagnée d'un lâcher de grappes de ballons noirs symbolisant les raisins de la vendange prochaine



De gauche à droite : Alain Moueix, Premier Jurat Adjoint ; Régis LAVAU, Marguillier ; Jacques CAPDEMOURLIN, Premier Jurat Honoraire ; Hubert de Bouard, Premier Jurat Adjoint ; Jacques Bertrand, Premier Jurat ; Dominique Lapierre et Jean François Quenin, Conseiller de la Jurade et Président du Conseil des Vins de Saint-Emilion.

Deux jours de fête au cœur de la Cité de Saint-Emilion, sous le soleil de l'été indien, pendant les journées du Patrimoine.

NB : Reconstituée en 1948, la Jurade actuelle s'inspire des pouvoirs et charges concédés au cours des siècles. Composée de 49 Jurats de Saint-Emilion et 12 Jurats de Lussac Saint-Emilion et Puisseguin Saint-Emilion, elle proclame chaque année, le "Ban des Vendanges" le troisième dimanche de septembre. Elle organise partout à travers le monde, dégustations, réceptions et cérémonies d'intronisations pour le renom du vin de la région de Saint-Emilion.